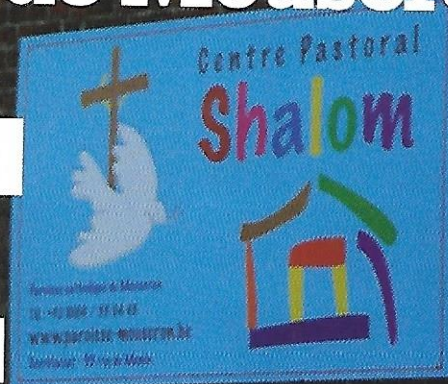




Diocèse  
de Tournai

# l'Unité pastorale refondée de Mouscron



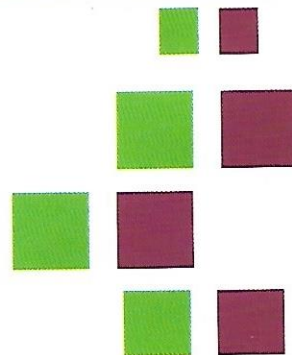
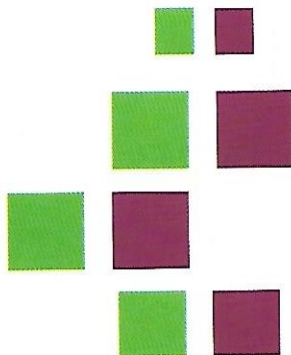
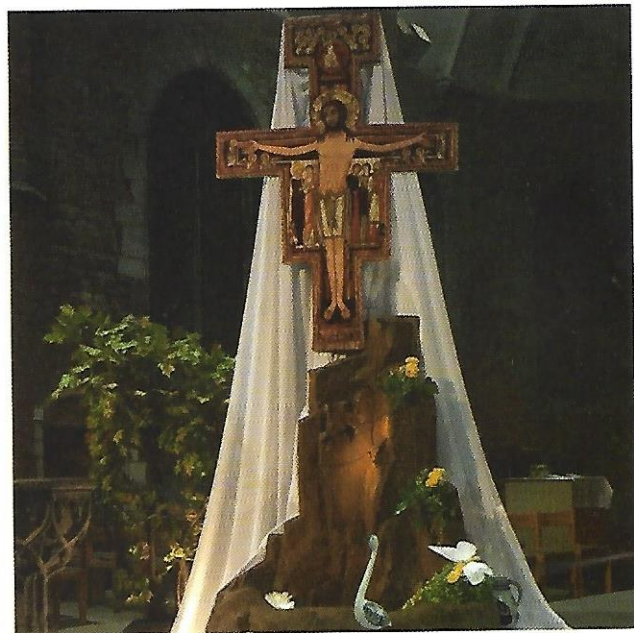
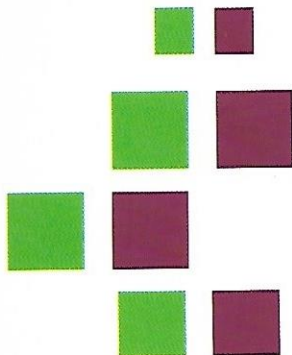
## Année Refondation

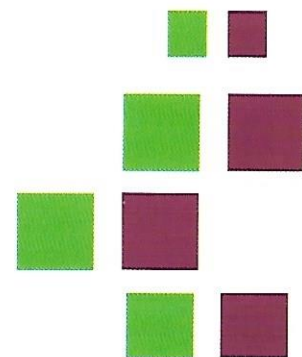
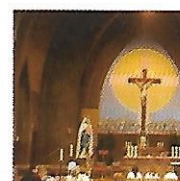
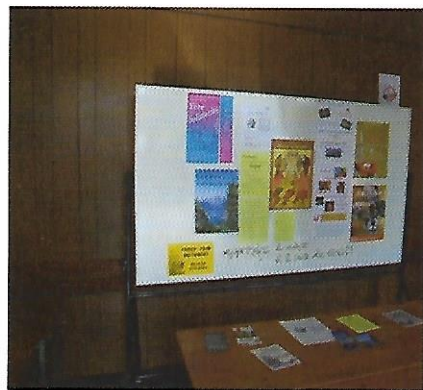
Pour les années  
pastorales  
2019 – 2022

[paroisse-mouscron.be](http://paroisse-mouscron.be)

## Carnet de route

[diocese-tournai.be](http://diocese-tournai.be)





# ***Carnet de route***

**Année Refondation  
de l'Unité pastorale refondée  
de Mouscron  
Pour les années pastorales  
2019 – 2022**

Paroisse de Mouscron - 2019  
Éditeur responsable : Michel Vermeulen

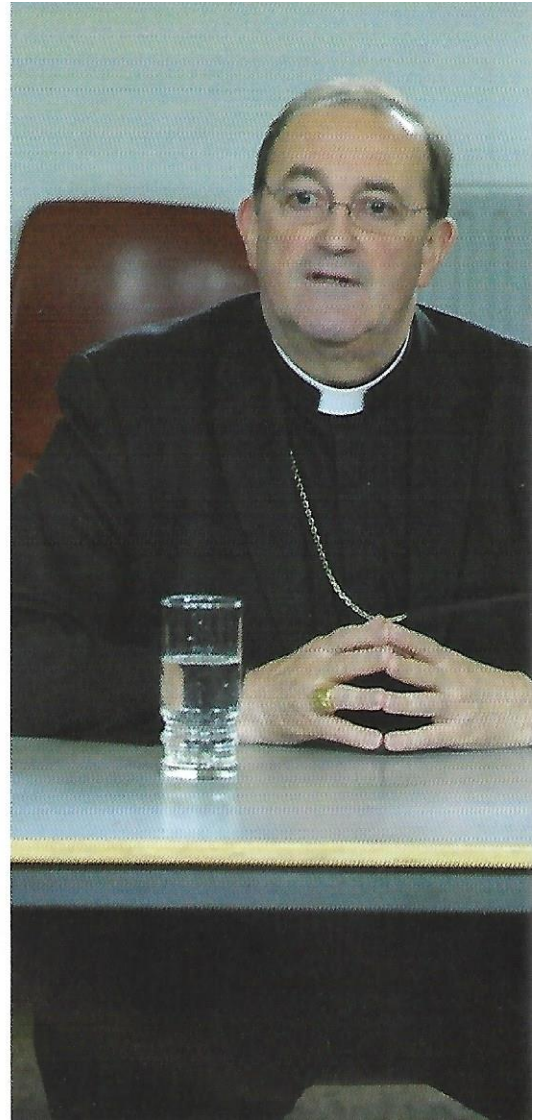
## I. Pourquoi un carnet de route ?

**D**e 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui.

Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action

de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

**C**omme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de popu-



liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement - chemins sur lesquels il nous envoie -, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

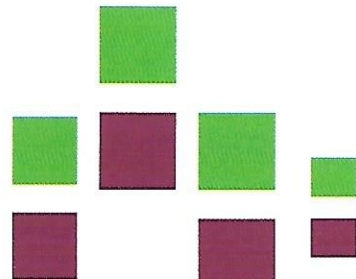
C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand

héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Mouscron. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui pré-

sider l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Mouscron, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).



## 2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** :

les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, - c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent -, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle - et donc de toute Paroisse - doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante :

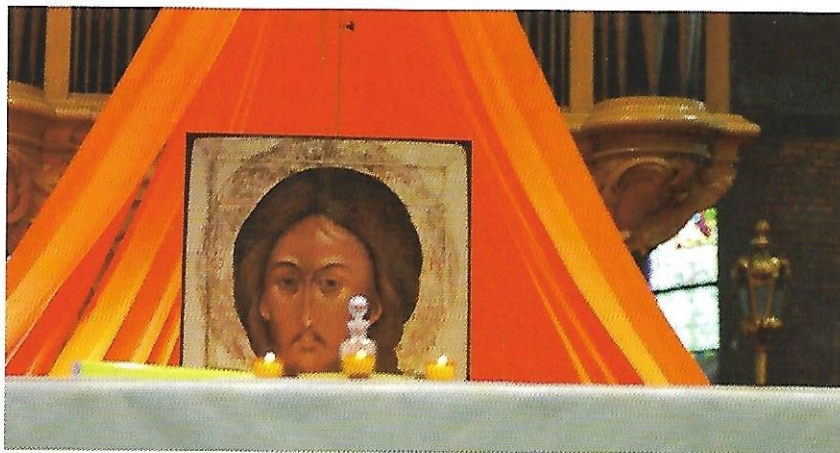
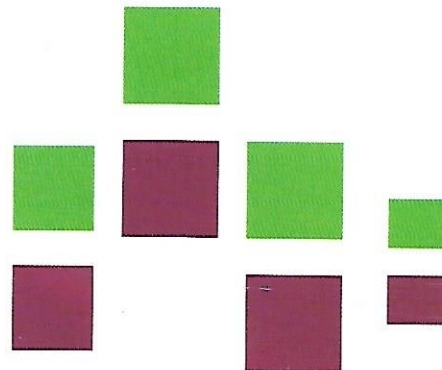
*« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).*

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi

chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent

à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte "sacrement" de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).



## *A court terme :*

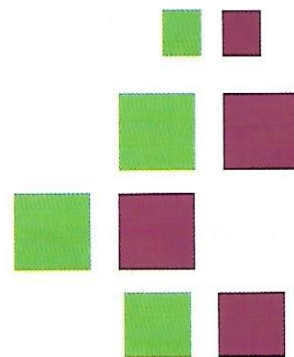
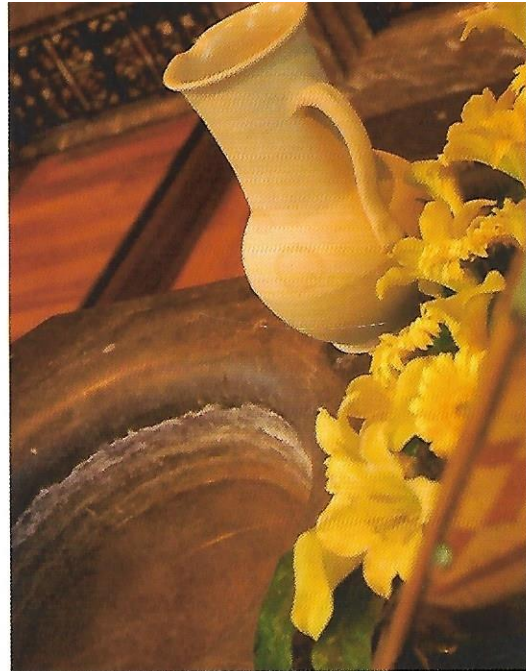
### **3. Les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation**

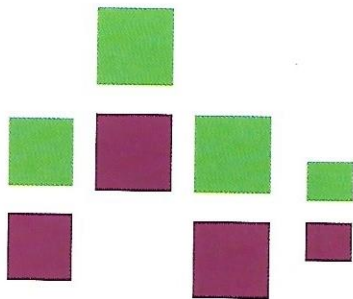
Dans la foulée de l'assemblée du samedi 6 octobre 2018 où Mgr Guy Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale de Mouscron et de Comines quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Quatre groupes de travail se sont constitués, regroupant une quarantaine de personnes. A l'issue de plusieurs rencontres, des rapports ont été remis. Ils sont la base du discernement pour la rédaction du carnet de route.

Il est à noter que des initiatives dynamiques et fécondes existent déjà dans l'Unité pastorale à propos des grands axes de la mission de l'Eglise (annonce, célébration, diaconie). Dans ce carnet de route figure uniquement ce qui apparaît important à mettre en œuvre dans le contexte d'aujourd'hui pour être fidèle à ce que le Seigneur attend de son Eglise qui vit à Mouscron.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici donc ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir. Certaines de ces actions rejoignent, en tout ou en partie, des orientations prises par le Synode diocésain. C'est pourquoi à certaines de ces actions sont jointes des références aux décrets du synode de notre diocèse (2011-2013).





## **A. Les thématiques prioritaires**

### **I Des temps d'écoute et des lieux**

Il a été ressenti, lors des rencontres des groupes de travail, que refonder, c'est discerner et remodeler notre façon d'être signe et moyen de l'action de Jésus, en étant missionnaire par l'écoute et en accordant une place à chacun.

L'**écoute** est une manière privilégiée pour les chrétiens d'**être présents au cœur de la Cité**, car beaucoup de nos contemporains sont en attente d'être entendus et reconnus. L'écoute chrétienne a pour spécificité d'être une écoute du cœur, habitée par l'expérience du Christ lui-même.

De prime abord, les personnes viennent pour une demande de rite, de sacrement : baptême, mariage, funérailles, catéchèse des enfants... Derrière ces requêtes, bien souvent, on peut entendre d'autres demandes plus personnelles.

Notre communauté chrétienne ressent le besoin de **développer des lieux et des permanences d'écoute** pour toute personne qui ressentirait le besoin de se confier. Ce souci est proche de ce que demande le décret 37 du synode.

L'objectif est l'écoute des personnes qui viennent frapper à la porte de l'église : écouter simplement, entendre, être là pour partager un instant de vie. Au terme de la rencontre, on peut inviter la personne à prier avec elle, ou lui dire qu'on la portera dans la prière. On peut également convier la personne à se joindre à la communauté pour l'Eucharistie...



Dans quelques églises, il sera installé un coin « écoute » dans un espace discret mais visible.

Le lieu d'accueil mettra à disposition une « **boîte aux lettres** » pour les personnes qui passeraient en dehors des permanences.

Si elle nécessite un élan du cœur, l'écoute demande aussi du doigté, de l'expérience et de la réflexion. Avant toute mise en œuvre, des **formations** seront proposées aux futurs écoutants (des services diocésains, dont celui de la formation, peuvent apporter une aide) **en vue d'être capable d'aider ou d'aiguiller judicieusement les personnes en recherche d'une aide plus concrète.**

Afin de répondre au mieux au désir des personnes qui souhaitent être écoutées, un **feuillet** sera rédigé afin de faire connaître tous les services existants dans l'Unité pastorale. Les noms et coordonnées de personnes de contact y seront indiqués.

Les écoutants se rencontreront afin d'évaluer et échanger questions, joies et difficultés. Une charte de confidentialité et de respect sera signée par les écoutants.

S'il est capital d'accueillir les personnes en demande d'écoute, il n'est pas moins essentiel d'aller à leur rencontre.



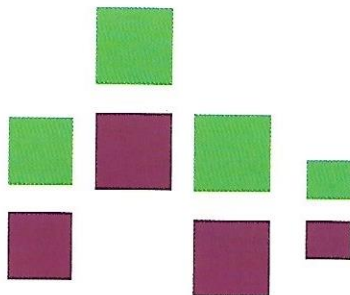
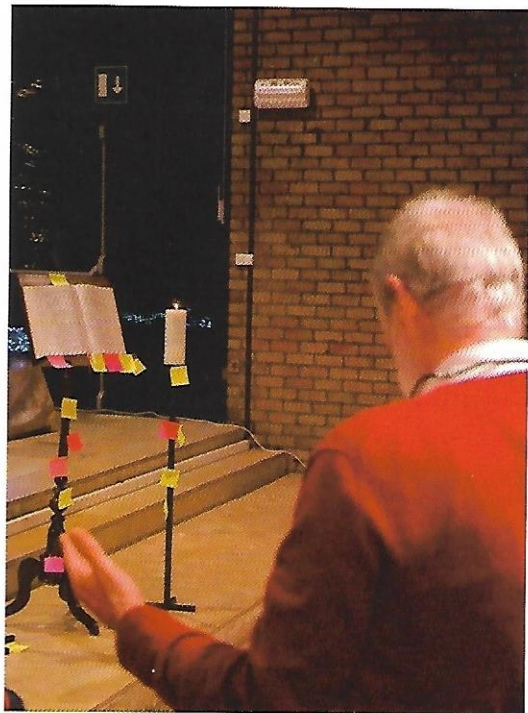
## I Une place pour chacun

Le souci d'accueillir et d'être accueilli est au cœur de l'existence humaine et chrétienne. Pour une communauté ouverte aux nouveaux arrivants, qui se mettent souvent en retrait au fond de l'église lors des célébrations, des personnes disponibles seront attentives à **créer un contact** en toute délicatesse, afin de nouer des liens avec la communauté (cf. décret 34).

Pour l'accès à l'information et pour un premier contact, chaque clocher veillera à indiquer les **informations** à l'extérieur et à l'intérieur des églises. Mais on ne se contentera pas d'afficher des informations : on éveillera aussi l'attention des paroissiens à l'importance de l'**accueil**.

Chaque clocher sera attentif à permettre l'accès des personnes à mobilité réduite et à rendre cet accès visible.

Il sera utile d'évaluer régulièrement si les objectifs sont atteints.



## I Être missionnaire et « faire Eglise »

Annoncer le Christ en actes et en paroles : telle est la mission de l'Eglise, de tout chrétien et de toute communauté chrétienne.

L'accueil évoqué plus haut doit aussi concerner des demandes **d'accompagnement après** des baptêmes, des funérailles ... Au besoin on aiguillera vers des services plus spécifiques.

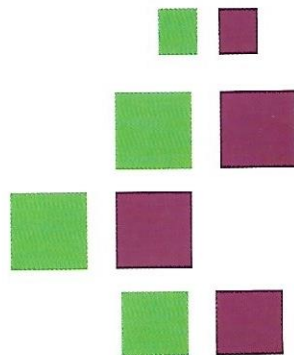
Avec l'aide du groupe missionnaire existant, une **petite mission** sera organisée chaque année et dans un clocher avec les paroissiens locaux, en communion avec toute l'Unité pastorale.

En Unité pastorale, on aura le souci **d'évaluer la manière d'être une « communauté missionnaire »**, en s'inspirant de l'exhortation apostolique du pape François « La joie de l'Evangile » (notamment le n°24).

Un pèlerinage entrepris par une communauté paroissiale et vécu comme une célébration de la foi est un signe de vie ecclésiale. Dans ce sens l'Unité pastorale continuera à participer chaque année et de manière significative au **pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de la Marlière** à Tourcoing, à proximité de notre frontière franco-belge. Ce sanctuaire sera un « lieu-source » pour notre Unité pastorale refondée (cf. décret 39).

On continuera à proposer des **rencontres ouvertes à tous**, comme le repas du mercredi des Cendres.

De nouvelles formules de rencontres seront envisagées, tel un repas « international ».

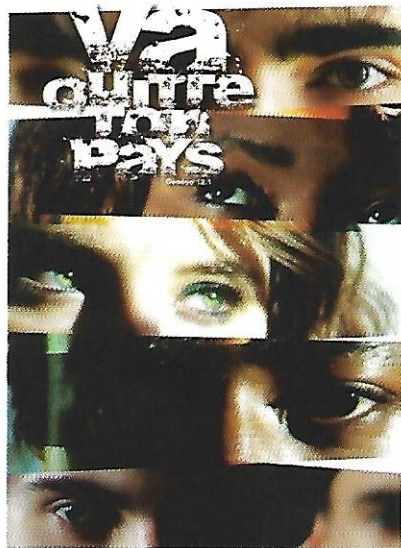
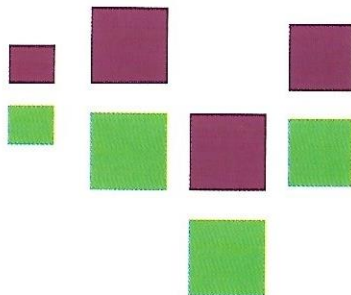


## I Les liens avec les écoles

Il est important de cultiver le lien avec les toutes les écoles de l'Unité pastorale (cf. décret 10). Dans notre Unité pastorale, près de 3.000 enfants et jeunes fréquentent un enseignement du réseau libre catholique, sans oublier les jeunes qui fréquentent le cours de religion dans le réseau officiel ainsi que les maîtres spéciaux de religion. Ce secteur mérite notre attention.

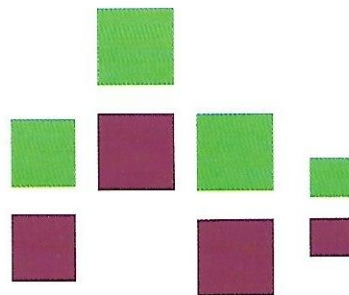
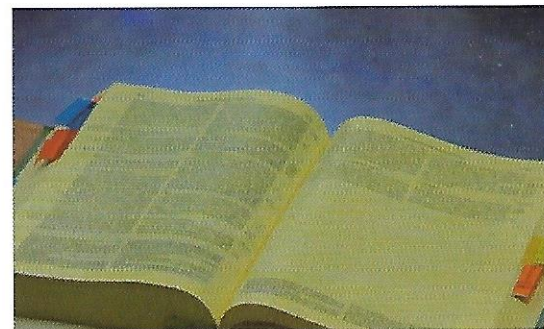
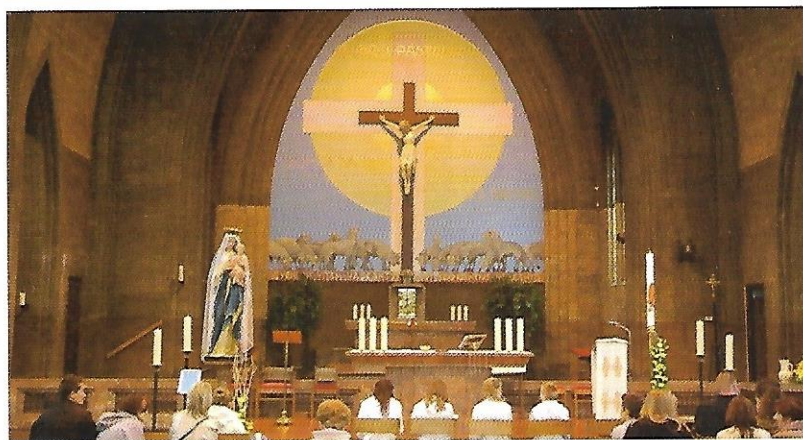
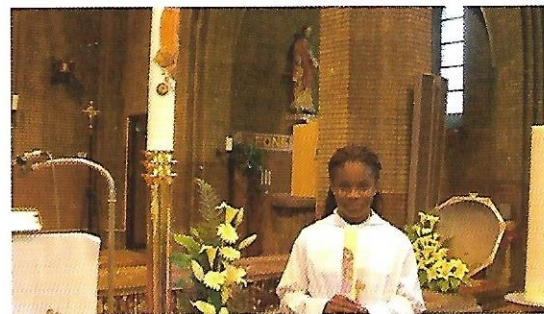
Une **personne de contact est souhaitable dans chaque école**, tous réseaux et tous niveaux confondus. Ces personnes essaieront de susciter des liens entre les différents partenaires. Une fois par an, il est souhaitable que le curé-doyen rencontre les écoles primaires et secondaires pour créer des liens avec la vie paroissiale.

Un **feuillet** sera remis aux enseignants contenant ce que l'Unité pastorale propose : catéchèse, accueil pour les visites des églises, célébrations de Noël, de Pâques... ainsi que des personnes qui peuvent témoigner. Sur ce feuillet d'informations on trouvera les noms et prénoms des personnes relais des clochers, des représentants des écoles avec leurs coordonnées ainsi que les coordonnées du secrétariat paroissial « Le Shalom », lieu où les personnes peuvent aussi se rencontrer.



Les communautés paroissiales resteront ouvertes aux demandes des écoles (célébration, Eucharistie,...) et à l'accueil des écoles dans nos clochers. Les écoles seront invitées à communiquer à l'Unité pastorale leurs demandes, leurs invitations, leurs réalisations, leurs célébrations, leurs activités, ... (avec la possibilité de publication dans le journal "Emmanuel", "L'écho des paroisses", le site internet...)

Afin de tisser des liens, des paroissiens veilleront à participer aux activités des écoles (fancy-fair, repas, exposition, ...).



# I Les familles

« Les familles jouent un rôle essentiel dans notre société : elles sont déterminantes pour construire une société juste et solidaire, elles sont une école où on apprend le vivre ensemble. Elles sont un lieu essentiel où l'on essaie de vivre l'amour, et où les croyants peuvent expérimenter concrètement l'amour de Dieu. Mais elles sont souvent bien fragilisées pour assumer ces responsabilités, et nécessitent appui et soutien. » (Extrait des Résolutions du synode des familles, p.5)

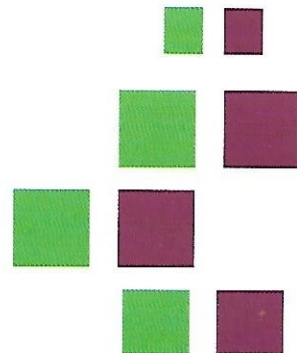
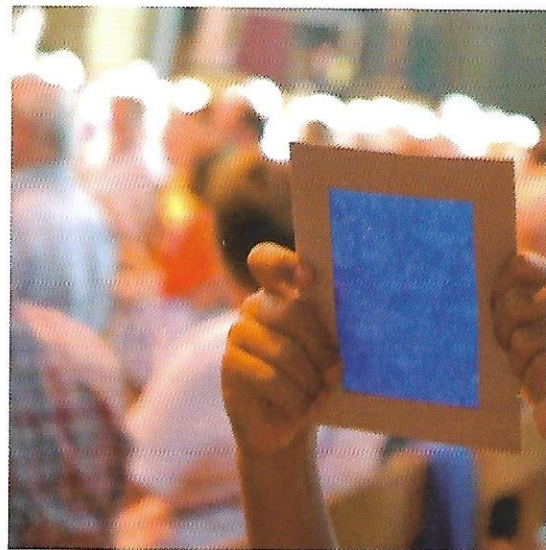
L'unité pastorale est attentive aux familles et continuera à mettre en œuvre les résolutions du synode diocésain des familles promulguées le 3 juin 2018 (cf. aussi les décrets 28-30).

Des initiatives existent et se poursuivront : la réunion des équipes et des groupes de prières, la messe particulière où les couples se redisent « oui », le Centre de préparation au mariage.

L'Unité pastorale sera à **l'écoute des demandes de toutes les familles** : monoparentales, recomposées, couples sans enfants, couples divorcés, couples remariés...

L'Unité pastorale aura le souci de continuer et d'améliorer le **chemin avec les familles déjà engagées** dans nos communautés, qui sont en droit d'être accompagnées et suivies.

Lors des **messes de familles intergénérationnelles**, la liturgie de la Parole sera soignée, un coin enfant sera aménagé dans l'église.



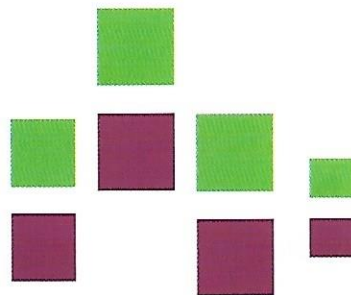
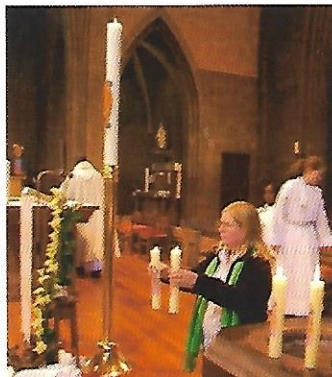
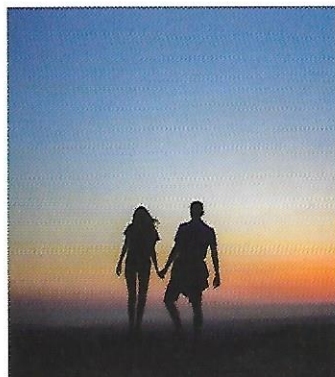
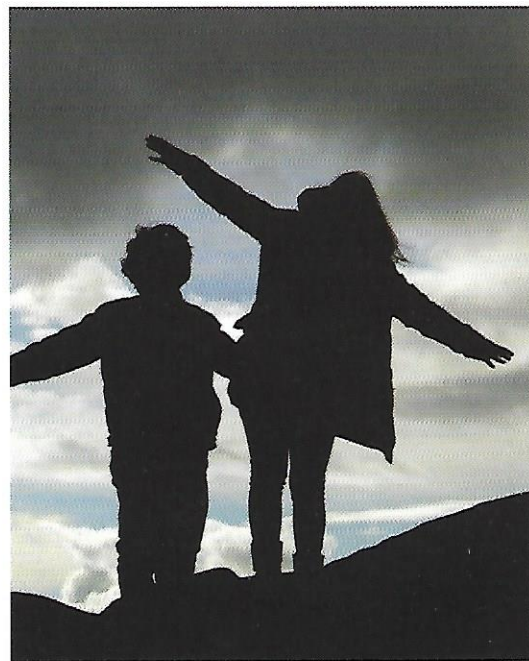
Il sera proposé d'autres **temps d'Eglise en Unité pastorale** : des marches-partages, des pique-niques, des moments d'échanges communautaires, de petits apéritifs après la messe ....

Les enfants, les jeunes et leurs parents seront invités à des temps de prière lors des moments liturgiques pendant le temps de l'Avent et le temps du Carême. Ils seront aussi invités à prier Marie et à participer au Tour des sept Croix.

L'Unité pastorale rédigera un **fascicule** qui regroupera toutes les informations : préparation au mariage, l'accompagnement après le sacrement, les équipes existantes et les activités proposées dans l'Unité pastorale. On y intégrera les informations pour les demandes de sacrements (baptême, eucharistie et confirmation) et les coordonnées des personnes de référence.

Pour vivre un temps de fraternité, l'Unité pastorale organisera un week-end annuel ouvert à toutes les familles.

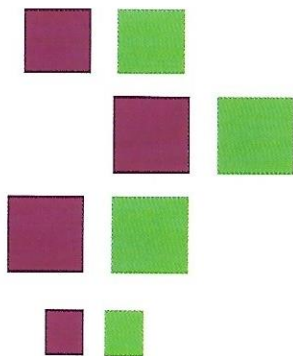
Un **café-rencontre**, où l'on échange sur la Parole de Dieu mais aussi sur le couple et les familles, pourrait être rétabli.



# I La communication

« ... Bien plus que d'informer, il s'agit de communiquer, de créer du lien, d'apprendre à se connaître pour choisir d'avancer ensemble sur les chemins de l'Evangile. La communication est au service de la communion... Au sein de chaque EAP doit être désigné un responsable communication » (décret 24).

De nombreuses initiatives existent dans nos communautés, tant pour les jeunes que pour les adultes, au niveau de la catéchèse et de la formation, de la solidarité, de la prière ... mais elles ne sont pas toujours suffisamment connues. La communication autour de ces initiatives est importante et nécessite d'être largement diffusée par des moyens multiples (décrets 22 à 25).



Dans le journal « **Emmanuel** » et sur le site de la paroisse, on annoncera les grands rendez-vous des différents clochers. La personne-relais clocher veillera à diffuser des informations dans son clocher et vers l'EAP.

Une réflexion sera menée pour la diffusion de « **Echos de la paroisse de Mouscron** » sur le marché, les lieux de travail et dans les quartiers.

Un **feuillet** sera rédigé afin de faire connaître tous les groupes d'approfondissement de la foi existant dans l'Unité pastorale : groupe biblique, partage d'Evangile, prière, formation... (cf. décret 40).

Pour annoncer les événements importants, on pensera à contacter les médias généralistes.

A moyen terme, une vidéo sera réalisée présentant l'Unité pastorale et tout ce qui s'y vit pour ceux et celles qui ne participent pas à la vie de l'Unité pastorale.

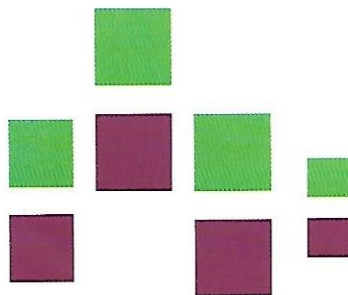
Une **réflexion fondamentale** sera menée sur les différentes formes de communication.

# I *L'initiation chrétienne et la catéchèse*

La catéchèse, « faire résonner la Parole », s'adresse à tous et est intergénérationnelle. La catéchèse nous aide à devenir chrétien et à vivre en disciple du Christ, à reconnaître Dieu présent dans notre vie, à découvrir et vivre de son amour et enfin à mettre des mots sur l'expérience de foi vécue.

Une **démarche catéchétique de 3 années** consécutives prévue par le nouveau parcours catéchétique du diocèse entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015 est désormais proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge.

Pour déployer l'initiation chrétienne et la catéchèse dans l'Unité pastorale, une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** se constitue peu à peu (cf. décret 9) et est animée par une animatrice en pastorale.



## I L'Eucharistie dominicale

Elle n'est pas seulement une des activités proposées par la paroisse. Elle est « source et sommet » (Lumen Gentium n°11) de toute la vie paroissiale. Les uns et les autres ont leur contribution à y apporter pour que la vie chrétienne y culmine et y prenne sa source.

Dans l'Unité pastorale, plusieurs **chorales** ont leur spécificité. Cela n'empêche pas d'avoir un esprit d'unité lors de quelques célébrations. La **collaboration lors des assemblées en Unité** (Jeudi Saint, Veillée pascale, Confirmations ...) sera encouragée.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3). C'est le cas actuellement dans tous les lieux de culte.



## I Le Centre pastoral

Le centre pastoral de l'Unité pastorale refondée (décrets 11 & 58 du synode), dénommé **Le Shalom**, est situé à la rue de Menin, 95. Il a été inauguré il y a plusieurs années déjà et s'avère être un lieu connu, favorisant l'accueil et la convivialité. En ce lieu se tiennent le secrétariat de l'Unité pastorale et de multiples activités pastorales : initiation chrétienne et catéchèse, groupes de prière, groupes de solidarités, groupes de jeunes, formations ...



## I Les Fabriques d'église et ASBL

Les Fabriques d'église et les ASBL sont un appui indispensable à la mission de l'Église chez nous.

Un **groupement de Fabriques d'église de Mouscron** existe afin de développer des synergies et collaborations entre Fabriques, de mutualiser des compétences et d'être un interlocuteur cohérent vis-à-vis de l'administration communale.

Dans le même esprit, une **ASBL décanale** (Mouscron et les Cinq Clochers) existe et continuera à porter les questions financières et immobilières de toute l'Unité pastorale (décret 12).

## B. Les instances pastorales

### I Un Conseil Pastoral

L'Unité pastorale refondée, en tant qu'elle est appelée à former une paroisse nouvelle (cf. décrets 1 à 5), aura un Conseil pastoral unique (décret 7). Il prend ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 21 septembre 2019 et pour les 3 années pastorales à venir, de 2019 à 2022. Il regroupe des personnes-relais des clochers (décret 8) et des représentants des autres composantes de mission et vie chrétienne présentes sur l'Unité pastorale (décret 7) (cf. pp. 22-23 et 28-29 du document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse »).

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation au service de la mission de l'Eglise sur notre Unité pastorale (voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse »).

Le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...).

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel (EAP) et le pôle synodal (Conseil pastoral).

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle.

### I Une Equipe d'Animation Pastorale

Le 21 septembre 2019, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission (décret 6).

En annexe de ce carnet de route figurent les membres de l'Equipe d'Animation Pastorale.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du **synode des jeunes** (2015-2016) promulgués le 19 mars (décrets 26-27) et ceux du **synode des familles** (2017-2018) promulgués le 3 juin 2018.

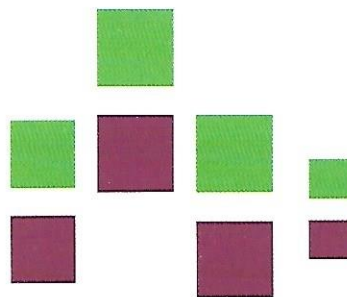
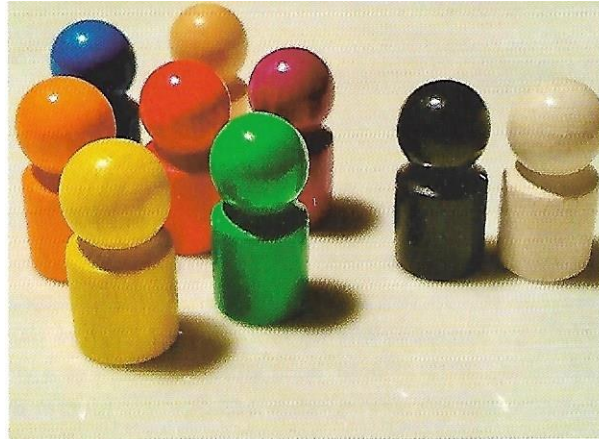
Pour les trois années à venir les instances suivantes sont rendues présentes au Conseil pastoral

les clochers :

- Saint Barthélemy à Mouscron-Centre
- Notre-Dame de la Paix à Mouscron-Coquinie
- Bon Pasteur à Mouscron-Nouveau-Monde
- Saint-Paul à Mouscron-Risquons-tout
- Sainte-Famille à Mouscron-Tuquet
- Saint-Antoine de Padoue à Mouscron-Mont-à-Leux

les différents services :

- Jeunes
- Écoles
- Liturgie – groupes de prière – approfondissement de la foi
- Initiation chrétienne et catéchèse
- Couples - Familles
- Santé – hôpital
- Pastorale des personnes âgées ou malades
- Diaconie et solidarité
- Groupe missionnaire
- Communication
- Groupement Fabriques d'église
- Gestion financière (ASBL)



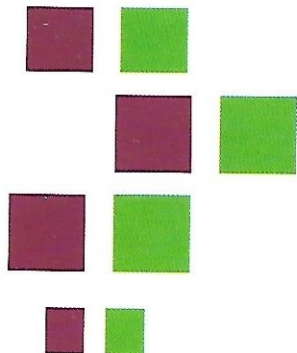
Les autres ministres ordonnés au service de l'Unité pastorale et qui ne sont pas membres de l'EAP sont également membres du Conseil pastoral.

En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral et la cellule d'Eglise qu'ils représentent.

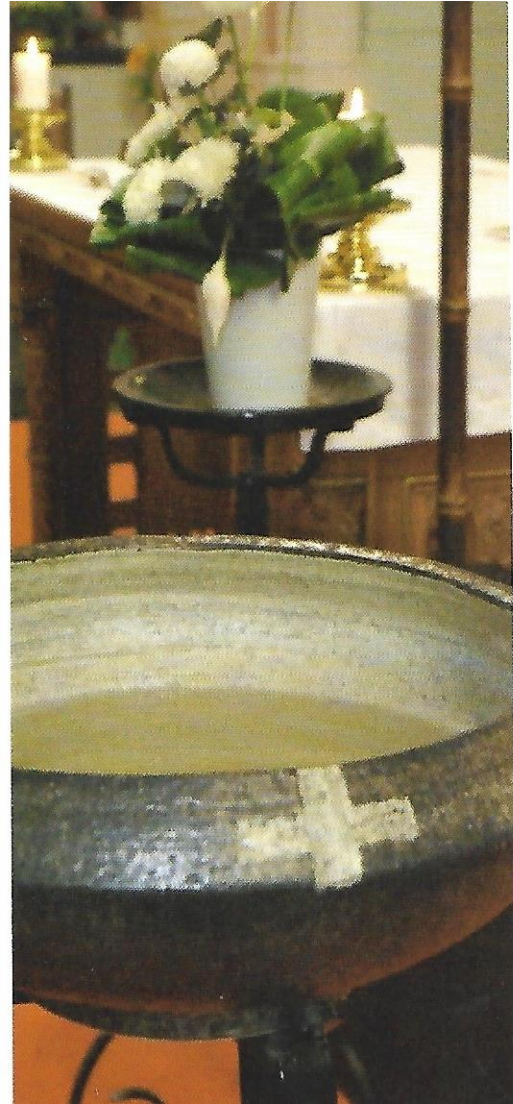
## *A moyen terme :*

### **4. Continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.



- 1 ) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »)
- 2) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33)
- 3) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 4) Formations à la prière (décret 36)
- 5) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).



## 5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

**E**n guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

**L**e changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

**E**n attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

**P**lus fondamentalement que les mots - qui ont leur importance - , c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Mouscron  
pour les 3 ans à venir, à dater de ce 21 septembre 2019.

+ Guy,  
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Vermeulen', with a stylized, flowing script.

Abbé Michel Vermeulen, curé-doyen

# Annexe

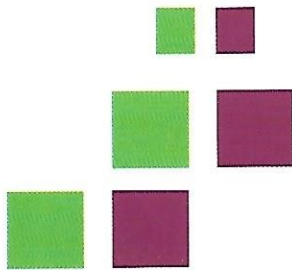
## Composition du Conseil Pastoral de l'Unité Pastorale Refondée de Mouscron

### Représentants des 6 clochers :

- |                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| • Saint Barthélemy      | Vandeplassche Annie |
| • Notre-Dame de la Paix | Devolder Michèle    |
| • Bon Pasteur           | Loubouka Loko Lelia |
| • Saint-Paul            | Duchatel Pierre     |
| • Sainte-Famille        | Biot Hervé          |
| • Saint-Antoine         | Charlet Bernard     |

### Représentants des différents services :

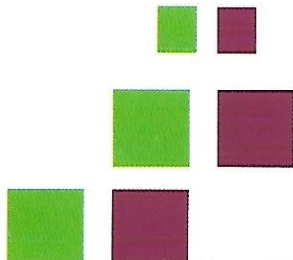
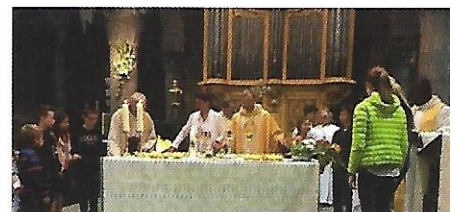
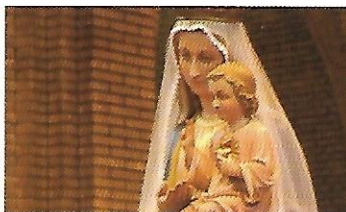
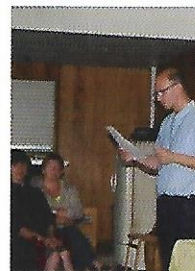
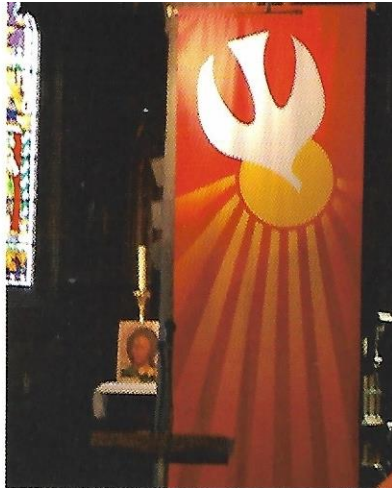
- |                                                   |                                             |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| • Jeunes                                          | Iliya Ryk                                   |
| • Écoles                                          | Wattez Pierre                               |
| • Liturgie – prière – approfondissement de la foi | Verhaeghe Marie-Claire                      |
| • Catéchèse et initiation chrétienne              | Vanhamme Isabelle                           |
| • Couples - Familles                              | Vandersteene David                          |
| • Santé – hôpital                                 | Bracq Jean-Michel                           |
| • Pastorale des personnes âgées ou malades        | Ysenbaert Marie-Paule                       |
| • Diaconie et solidarité                          | Dispa Etienne                               |
| • Attention aux périphéries                       | Jean-Marie Lapie                            |
| • Communication                                   | Demets Philippe                             |
| • Gestion financière                              | Bonte Philippe<br>et Pascal Nuttin (diacre) |



# EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP)

envoyée le 21 septembre 2019

| Nom       | Prénom          |
|-----------|-----------------|
| Vermeulen | Michel          |
| Aïmba     | Tony            |
| Mylle     | David           |
| Thiran    | Anne            |
| Blondeau  | Marie-Françoise |
| Charlet   | Bernard         |
| Delhaye   | Anne-Marie      |
| Marien    | Francine        |
| Redondo   | Frédéric        |
| Vasseur   | Pierre          |
| Verhelle  | Marie-Andrée    |





Centre Pastoral  
**Shalom**

Paroisse catholique de Mouscron

Tél : +32 (0)56 / 33 04 45

[www.paroisse-mouscron.be](http://www.paroisse-mouscron.be)

Secrétariat - 95 rue de Menin

[paroisse-mouscron.be](http://paroisse-mouscron.be)

Le secrétariat pour l'ensemble des 6 clochers :

secrétariat de la Paroisse de Mouscron

95 rue de Menin – 7700 Mouscron

tel : 0032 (0)56 33 04 45

[paroissemouscron@skynet.be](mailto:paroissemouscron@skynet.be)

Heures d'ouverture :

\* le mardi de 9h30 à 10h30

\* le mercredi de 14h30 à 15h30

\* le samedi de 9h30 à 10h30

